

# Sketch « Kahlouch » : le CSCA adresse un avertissement à la SNRT

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (CSCA) A ADRESSÉ UN AVERTISSEMENT À LA SNRT SUITE À LA DIFFUSION, LE 02 FÉVRIER 2019, DE L'ÉMISSION DE TÉLÉRÉALITÉ « STAND'UP » DIFFUSÉE PAR « AL OULA », QUI CONTENAIT UN SKETCH D'UN CANDIDAT, PRÉSENTÉ PAR L'ANIMATRICE SOUS UN NOM DE SCÈNE « KAHLOUCH ».**

Dans un communiqué diffusé vendredi, le CSCA indique que le candidat a incarné, dans ce sketch, le personnage d'un immigré, d'origine africaine subsaharienne, en se présentant notamment par des termes tels que : « (...) Je vous présente (nom du candidat), de (pays subsaharien d'origine) ... Kahlouch du Maroc ! (...) », que l'un des membres du jury a notamment commenté le sketch en adoptant un accent se voulant similaire à celui du candidat et qu'un autre membre du jury a commenté par des propos tels que « (...) Je veux l'africain !...où est l'africain !? (...) », alors que le public scandait le qualificatif « kahlouch » durant le sketch...

Le CSCA considère que l'utilisation du qualificatif « kahlouch » de manière répétitive, bien qu'adopté en tant que nom de scène par le candidat lui-même, constitue « un sobriquet, à connotation péjorative, renvoyant à sa couleur de peau ».

Le Conseil a également estimé que ce qualificatif, associé d'une part, au personnage incarné d'un immigrant d'Afrique subsaharienne, tel que représenté par la mise en scène avec un accent caricatural, et d'autre part, aux réactions des membres du jury et les acclamations du public sur le plateau scandant ledit sobriquet, dépassent le caractère comique et confinent à la moquerie et au mépris

Il constitue selon le CSCA une injure à connotation péjorative et à perception raciale, à l'égard d'une catégorie du public, et met ce contenu précisément en non-conformité avec les dispositions légales et réglementaires relatives à la dignité humaine.

*Sketch « Kahlouch »: le CSCA adresse un avertissement à la SNRT*